

**Intervention de M. Marc BASQUIN, Conseiller de  
Coopération, Adjoint du Chef de SCAC à Dakar, à  
l'occasion de l'ouverture de l'atelier « FAR »  
(Dakar, le 27/11/2006)**

Monsieur le Directeur de Cabinet du ministre de  
l'Agriculture, des biocarburants et de la sécurité  
alimentaire,

Monsieur le Directeur Général du CESAG,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires  
au développement

Monsieur le représentant de la DGCID du MAE

Monsieur le représentant de l'Agence française de  
Développement,

Messieurs et mesdames les participants à cet atelier,

Au nom de Monsieur l'Ambassadeur de France et du  
Chef du service de Coopération et d'action culturelle au  
Sénégal, je voudrais tout d'abord vous remercier de

nous avoir invités à participer à l'ouverture de cet atelier sur l'économie des dispositifs de formation agricole et rurale organisé par le réseau international « Formation agricole et rurale (FAR)» qui se déroule à Dakar dans les murs du CESAG du 27 au 29 novembre.

Le développement rural et la sécurité alimentaire sont au cœur de la stratégie inter-ministérielle de l'aide française au développement en vue de l'atteinte des objectifs du développement du millénaire (OMD). Et dans cette stratégie, la formation en milieu rural tient une place importante dans les politiques de la coopération française en soutien aux acteurs du monde rural. Pour mettre en oeuvre cette stratégie, la France a noué des partenariats avec d'autres acteurs et partenaires du développement, notamment la Banque Mondiale, qui est d'ailleurs associée à ces travaux (au travers du World Bank Institute).

Au Sénégal, le développement des formations rurales constitue un axe prioritaire du gouvernement, en lien

avec sa politique agricole. La Coopération française y intervient depuis de longues années sous diverses formes, avec le souci d'y associer largement les acteurs du monde rural au travers de leurs organisations professionnelles notamment. C'est l'un des sujet sur lequel nous avons été amenés à réfléchir ensemble dans le cadre du Comité franco-sénégalais de coopération agricole, qui s'est tenu à Gorée en septembre dernier. La formation des jeunes en milieu rural constitue aussi un vecteur important de lutte contre l'émigration clandestine. Elle constitue l'un des points de l'accord bilatéral sur la gestion concertée des flux migratoires, signé à Dakar le 23 septembre dernier.

La formation de masse des acteurs du monde rural doit avoir un impact significatif sur l'augmentation de la production, la gestion des ressources et la professionnalisation du milieu rural. Elle a bien sûr un coût qu'il faut chiffrer et maîtriser.

Le séminaire de Ouagadougou que vous avez tenu en juin 2005 sur ce thème avait relevé dans ses conclusions la nécessité pour les Etats de maîtriser la dimension budgétaire et économique de la formation de masse. Il convient donc de développer un argumentaire économique fondé sur les besoins, les coûts et les impacts pour convaincre les décideurs de la nécessité de financer un tel dispositif de formation. Le champ de l'économie dans ce secteur a été très peu exploré et il est opportun que le réseau FAR inscrive l'acquisition de compétences dans ce domaine comme une priorité.

Je me réjouis donc de constater que ce séminaire s'inscrit dans cet objectif et je ne doute pas, qu'avec la diversité des compétences que vous représentez et la qualité des participants à cet atelier, les référentiels, dont nous avons besoin pour engager des actions de soutien, seront dégagés et développés.

Au sein du dispositif français de l'aide au développement, la formation professionnelle fait partie

des secteurs qui ont été transférés à l'AFD à la suite des décisions du CICID de juillet 2004 et mai 2005. Je profite de l'occasion qui m'est offerte pour saluer la continuité de notre action au Sénégal dans ce domaine suite au transfert à l'AFD du PACD (projet d'appui à une agriculture compétitive et durable) qui avait été initié par le SCAC et plus particulièrement de sa composante de formation professionnelle agricole. Le PACD apporte entre autres un appui à la Stratégie Nationale de formation agricole et rurale, pilotée par le Bureau de la Formation Professionnelle agricole qui bénéficie d'une assistance technique française depuis 2000 et qui est par ailleurs membre actif du réseau FAR. La DGCID et les Services de Coopération et d'action culturelle, dont celui de Dakar que je représente, continuent pour leur part d'animer et de promouvoir la réflexion stratégique sur la « formation de masse » en milieu rural.

Nous souhaitons, tant le MAE que l'AFD partager notre réflexion sur ce thème avec la communauté des

partenaires au développement ainsi que notre soutien au réseau international « de la formation agricole et rurale » (réseau FAR) tout en veillant à consolider la place de la formation agricole et rurale aussi bien dans les orientations des politiques de développement que dans les programmes des autres bailleurs de fonds.

Depuis 2004, la plupart des acteurs de la formation agricole dans de nombreux pays se sont accordés sur l'urgence à mettre en œuvre une formation de masse dans le secteur agricole pour faire face aux défis à relever, défis mis en lumière par M. Pierre DEBOUVRY dans diverses études-pays dont vous allez passer en revue les principales conclusions.

Cette orientation est partagée entre autres par le MAE, le Ministère de l'agriculture en France, l'AFD mais aussi , je crois, par la Banque Mondiale.

Pour conclure, notre souci est que ce thème des formations agricoles et rurales puisse remonter au niveau de l'agenda international du développement et

que les gouvernements des pays en développement soient en mesure de formuler des requêtes répondant aux besoins des acteurs du monde rural, qui soient réalistes, dont le coût et les impacts soient bien mesurés, afin d'être à même de bénéficier du concours des autres bailleurs de fonds.

Attentif aux résultats dégagés par ce travail collectif, je vous souhaite un séminaire instructif et productif.

Je vous remercie de votre attention.